

INFOS RIVERAINS

AOÛT 2026

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU SOLEIL

DATES

Du 17 août au 7 novembre 2026

EN BREF

La Ville de Saint-Omer engage des travaux de réaménagement de la rue du Soleil pour une durée prévisionnelle de 10 semaines.

Ce chantier comprendra le pavage de la chaussée et des trottoirs, ainsi que des travaux d'assainissement des eaux pluviales, réalisés par la Ville de Saint-Omer. En parallèle, la CAPSO procédera à la réhabilitation du réseau et des branchements d'eaux usées.

Afin de permettre le bon déroulement du chantier et d'assurer la sécurité de tous, les conditions de circulation et de stationnement seront modifiées du 17 août au 7 novembre 2026. Une déviation sera également mise en place pendant cette période.

Contact :
Services Techniques Administratifs
de la Ville de Saint-Omer
03 21 98 69 09

DU 24 AOÛT AU 7 NOVEMBRE - TRAVAUX RUE SOLEIL

À compter du 24 août, les travaux débuteront rue du Soleil et se poursuivront jusqu'au 7 novembre 2026. Afin de permettre leur réalisation en toute sécurité, plusieurs mesures de circulation et de stationnement seront mises en place dans le secteur.

STATIONNEMENT INTERDIT :

- Rue du Soleil
- Rue Jacqueline Robins, sur le tronçon compris entre la rue de Dunkerque et la rue du Soleil
- Rue de Dunkerque, au niveau de la place PMR située face au parking du Combattant, afin de faciliter l'accès et les manœuvres vers le parking
- Parking des Léals, occupé par la base de vie du chantier.

CIRCULATION INTERDITE OU MODIFIÉE :

- Rue du Soleil : circulation interdite et déviation mise en place pendant toute la durée des travaux
- Passage Gilbert Petit : accès impossible depuis la rue du Soleil. L'entrée et la sortie s'effectueront en double sens par la rue de Dunkerque
- Rue Jacqueline Robins, entre la rue de Dunkerque et la rue du Soleil : sens de circulation inversé et déviation via l'impasse des Léals
- Passage Léon Maria Hiecque : circulation interdite.



